DÉCEMBRE
2026



INFO TRIENT

TRIENT

SOMMAIRE

03
Le mot de la présidente

06
Le mot du vice-président

08
Les mots des
conseillers communaux

10
Paroles aux acteurs de la commune

11
Devenir moniteur·rice·s
à l'ASVT

12
Protection des données

14
Fondation pour l'Action
Environnementale

15
Fête du Bois : Trient a vécu
sa journée !

16
Le consortage des Jeurs
et de la Mène

17
Ski-Club Trient –
Un club pour tout le village !

18
La transformation
de l'ancien Hôtel du Glacier

19
Le Cœur du Glacier :
un nouveau lien de vie
pour Trient

20
Une belle journée d'épierrage
au Biolley

Le Parc naturel régional
de la Vallée du Trient lance
sa Boîte à idées



Le mot de la présidente

→ MADAME
PATRICIA BRUCHEZ

De bonnes nouvelles, quelques casse-tête… et avancer

Faut-il commencer par la bonne ou par la mauvaise nouvelle ? Je me pose toujours la question. Avec la mauvaise, on risque de plomber l'ambiance. Avec la bonne, on peut donner l'impression qu'on essaie de faire passer le reste en douce.

Pourquoi cette réflexion ? Parce que la vie communale nous oblige parfois à prendre des décisions difficiles, voire impopulaires. Des décisions que nous préférerions ne pas avoir à prendre et qui ne sont jamais aussi simples qu'elles peuvent le paraître de l'extérieur.

Des décisions difficiles en matière de sécurité

Je comprends les réactions que provoquent les fermetures liées aux dangers naturels. Personne n'a envie de voir un lieu auquel il tient devenir inaccessible. Pour nous non plus, le camping du stand et le terrain de football ne sont pas simplement des dossiers posés sur une table : ce sont des endroits qui font partie de la vie de Trient.

Et, pour être tout à fait honnête, ma première réaction n'est pas toujours très différente de la vôtre.



Mais lorsque des études sont en cours et qu'un danger potentiel a été signalé, la Commune ne peut pas simplement détourner le regard. Dans l'attente des résultats et des mesures qui pourront être prises, nous n'avons parfois pas d'autre choix que de fermer les zones concernées.

Les dangers ne sont pas apparus soudainement. Ils existaient déjà auparavant. Mais les récentes catastrophes ont profondément changé notre perception collective du risque. Elles ont également renforcé les exigences, la responsabilité et la pression qui pèsent sur les autorités communales.

Lors d'une séance consacrée au torrent d'Esserts Neuf, dont les débordements pourraient menacer le camping du Peuty, je pensais qu'il faudrait plusieurs jours de pluie et un concours de circonstances pour provoquer un événement grave. Dans ma tête, nous avions donc une certaine marge.

Les explications reçues m'ont fait revoir cette appréciation : deux ou trois heures d'un violent orage accompagné de grêle pourraient suffire à provoquer des dégâts considérables, comme ceux observés ailleurs en Valais.

Pour le terrain de football, j'ai eu un raisonnement assez semblable : une pierre qui tombe, d'accord, mais quelle est la probabilité qu'elle atteigne précisément le terrain ? Là encore, il a fallu regarder la situation autrement. Même si le risque paraît faible, une seule personne blessée suffit à donner à cette question une tout autre portée humaine et juridique.

C'est facile à dire, mais beaucoup moins facile à décider. Derrière chaque fermeture, nous savons qu'il y a des gens mécontents, des activités perturbées et des habitudes auxquelles il faut momentanément renoncer. Nous ne prenons pas ces décisions de gaieté de cœur. Nous les prenons parce que la sécurité de la population doit passer avant notre confort, notre popularité et même, parfois, nos convictions personnelles.

Vous avez parfaitement le droit, et même le devoir, de nous interpeller, de nous questionner et de ne pas être d'accord. C'est aussi cela, la démocratie. Mais nous vous demandons de garder à l'esprit que les élus doivent parfois choisir, non pas entre une bonne et une mauvaise



solution, mais entre plusieurs solutions imparfaites, tout en assumant la responsabilité de ce qui pourrait arriver.

Au Cœur du Glacier, les choses prennent forme

Passons à une nouvelle plus réjouissante : la rénovation de l'Hôtel du Glacier avance à un bon rythme. À ce stade, nous n'avons pas rencontré de mauvaise surprise majeure, notamment sur le plan budgétaire. Sur un chantier de cette importance, cela mérite d'être relevé.
Ce résultat doit beaucoup au travail de préparation et au suivi de Martin, notre architecte. Il est présent, disponible, attentif et prend le temps de répondre à nos questions. Et puis il y a sa bonne humeur : elle ne figure pas sur les plans, mais je peux vous assurer qu'elle compte aussi.

Au-delà de ses compétences, c'est son engagement sincère que je souhaite saluer : on sent qu'il a véritablement à cœur de faire du Cœur du Glacier un beau projet, dont toute la commune de Trient pourra être fière. Merci Martin pour ta présence et ta belle énergie tout au long de cette aventure.

Reste un autre chantier, moins visible depuis la rue : celui de l'exploitation. Rénover les murs est une chose ; faire vivre durablement le restaurant et les différentes activités du bâtiment en est une autre.

Pour nous accompagner dans cette réflexion, nous avons mandaté Luc Pignat. Son expérience, son regard et sa connaissance du domaine nous ont été extrêmement précieux pour étudier les différentes possibilités et tenter de trouver la solution la mieux adaptée à notre commune.

Avons-nous choisi la bonne solution ? L'avenir nous le dira. À vrai dire, dans un dossier aussi complexe, la solution parfaite n'existe probablement pas. Nous avons donc essayé, après avoir examiné les différentes options, de retenir celle qui nous paraissait la plus réaliste.

Le projet aura une incidence sur les finances communales durant les deux ou trois prochaines années. Nous l'assumons. Notre objectif est que, passée cette période de lancement, le restaurant trouve sa clientèle et que le Cœur du Glacier puisse progressivement fonctionner par lui-même.

Il faudra suivre les résultats, rester attentifs et ajuster ce qui devra l'être. Mais nous avons envie de donner à ce lieu les moyens de trouver sa place dans la vie du village.

Je tiens à remercier Luc du fond du cœur pour tout le travail accompli en si peu de temps. Merci pour ton soutien, pour ta disponibilité et pour l'accompagnement que tu continueras à nous apporter. Ton aide nous est particulièrement précieuse dans cette étape déterminante du projet.

Le Tour du Mont-Blanc : une aventure à pied… avec de plus en plus de taxis

Cette année encore, le Tour du Mont-Blanc a battu des records de fréquentation. Il apporte des rencontres, du mouvement et des visiteurs venus de tous les horizons. J'aime cette idée que notre petit village fasse partie du voyage de personnes arrivées parfois de très loin.

C'est une chance pour Trient, pour ses établissements et pour la région.

Mais ce succès a aussi ses effets moins réjouissants. Les taxis sont toujours plus nombreux. Certains randonneurs rejoignent Argentière, Martigny, Sion, voire Sierre, pour y passer la nuit, avant de revenir à Trient le lendemain matin et de reprendre leur itinéraire.

Pour une aventure à pied, cela commence à faire pas mal de kilomètres en voiture.



Au-delà du paradoxe, ces allers-retours posent de vraies questions sur l'empreinte écologique de cette pratique et sur l'évolution du Tour du Mont-Blanc. À mesure que les trajets motorisés prennent de la place, j'ai parfois le sentiment que l'on s'éloigne un peu de ce qui devrait faire le charme de cette randonnée.

Et chez nous, les conséquences sont très concrètes. La route traverse le village de part en part. Le trafic supplémentaire du matin et du soir se fait sentir, avec des enjeux de sécurité pour les piétons, de circulation et de tranquillité pour les habitants.

Il ne s'agit pas de bouder le succès du Tour, ni d'opposer ceux qui passent à ceux qui vivent ici. Il s'agit de réfléchir avec les acteurs concernés à la manière de mieux accompagner cette fréquentation.

Nous aimerions pouvoir préserver les deux : le plaisir de passer par Trient et le plaisir d'y vivre.

Derrière les dossiers, il y a surtout des personnes

On parle beaucoup des projets, des travaux et des décisions. Un peu moins de tout ce qu'il faut faire, chaque jour, pour que la commune fonctionne.

Je tiens donc à remercier mes collègues du Conseil communal pour leur engagement et le travail accompli tout au long de l'année. Merci également à notre secrétariat communal, qui fait face à une charge de travail considérable.

Derrière une démarche qui semble simple, il y a souvent beaucoup plus de travail qu'on ne l'imagine.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des employés communaux, aux concierges, aux enseignantes, à notre bibliothécaire et à toutes celles et ceux qui œuvrent au service de notre collectivité. Leur contribution se retrouve partout dans notre quotidien, même lorsqu'on ne prend pas toujours le temps de la remarquer.

Et puis il y a vous, les habitantes et les habitants de Trient. Merci d'avoir choisi de vivre ici, de faire vivre le village, de participer, de vous intéresser aux affaires communales et d'y apporter vos idées. Une commune ne se construit pas uniquement autour de la table du Conseil.

Nous faisons vraiment de notre mieux pour gérer l'ensemble des dossiers communaux, mais nous ne prétendons pas tout réussir ni toujours prendre la décision idéale. Nous pouvons nous aussi commettre des erreurs. Vos remarques sont donc importantes et, lorsqu'elles nous sont adressées dans un esprit constructif, elles nous permettent d'en prendre conscience, de nous questionner et parfois de rectifier le tir. Chaque décision est discutée, réfléchie et prise avec la volonté sincère d'agir dans l'intérêt de Trient et de ses habitants.

N'hésitez jamais à venir vers nous si vous avez une question, une inquiétude, une remarque ou besoin d'une explication. Nous sommes et resterons à votre disposition pour vous écouter, vous répondre et échanger avec vous.

Il reste encore bien des sujets à aborder, mais gardons-en quelques-uns pour 2027. Nous n'allons tout de même pas commencer l'année à court de dossiers… même si, sur ce point, je suis assez tranquille !

D'ici là, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, de bons moments avec vos proches et un peu de temps pour profiter de ce qui nous plaît tant ici.

Je me réjouis de vous retrouver en 2027, avec des projets à faire avancer, des idées à partager et, je l'espère, de belles nouvelles à vous annoncer. Pour une fois, je commencerai peut-être par celles-là.

Bien à vous.

Le mot du vice-président

→ MONSIEUR VALENTIN REBELLE, VICE-PRÉSIDENT

Commission mobilité du Parc naturel régional de l'Arpille à la Cime de l'Est

Dans le cadre de la commission mobilité du Parc naturel régional de l'Arpille à la Cime de l'Est, des comptages routiers sont organisés afin de mieux comprendre les enjeux de mobilité dans les communes membres.

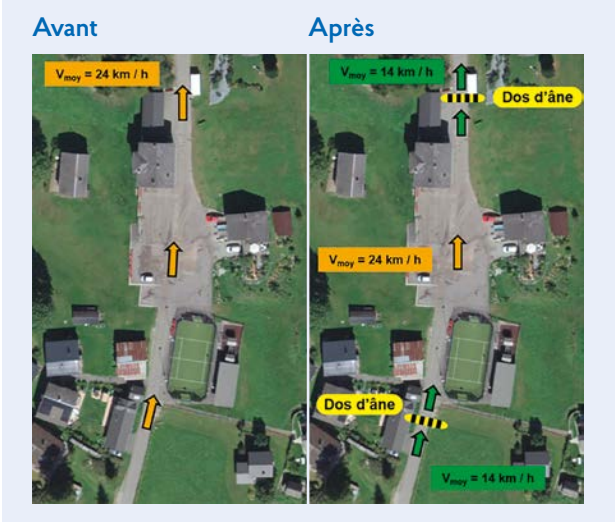
C'est dans cette démarche que nous avons sollicité le bureau Traject pour réaliser une étude de la circulation aux abords de l'école de Trient et de la place de jeux. Celle-ci avait pour objectif d'évaluer l'impact des aménagements mis en place sur la vitesse des automobilistes.

Nous vous présentons ci-dessous les résultats de cette étude.

Des dos d'âne pour améliorer la sécurité

DE L'ARPILLE VALLÉE DU TRIENT À LA CIME DE L'EST — Traject

Dans le but d'améliorer la sécurité dans le village, deux dos d'âne mobiles ont été installés à proximité de l'école et du terrain de sport, afin d'encourager les automobilistes à adapter leur vitesse.



Une analyse menée en collaboration avec le Parc naturel régional de la Vallée du Trient a permis de relever les vitesses avant et après la mise en œuvre de ces dispositifs, ceci afin d'en mesurer les effets.

Avant la mise en œuvre des dispositifs, la vitesse de circulation était en moyenne de 24 km/h. Après la mise en œuvre, la vitesse moyenne relevée au niveau des dos d'âne est de 14 km/h, soit une diminution de vitesse de 10 km/h. À 24 km/h, la distance d'arrêt est de 17 m contre 10 m à 14 km/h.

À noter cependant que les relevés ont montré que, quelques mètres après le dispositif, la vitesse moyenne est identique avant et après la mise en œuvre des dos d'âne.

Société d'Animations de Trient – Les Jeurs – Col de la Forclaz

Après plus de 20 ans d'engagement au sein du comité de la Société d'animation, anciennement Société de développement, Natalie a annoncé sa démission lors de notre dernière assemblée générale.

Le comité ainsi que le Conseil communal tiennent à la remercier chaleureusement pour toutes ces années d'investissement au service de la vie associative et culturelle de notre commune. Son engagement a contribué, au fil des années, à faire vivre de nombreux moments importants pour notre village.

La vie de notre village et le maintien de nos traditions et évènements reposent avant tout sur l'engagement de bénévoles et de citoyens. C'est grâce à ces personnes que nous pouvons continuer à faire vivre des rendez-vous qui nous rassemblent, comme la fête nationale ou la fête patronale.

Afin d'assurer la continuité de ses activités, la Société d'animation est à la recherche de nouvelles personnes motivées à rejoindre son comité. Chaque coup de main et chaque nouvelle idée sont les bienvenus !

Si vous souhaitez vous investir dans la vie de notre village ou simplement en savoir davantage, n'hésitez pas à me contacter directement ou à écrire à l'adresse suivante : valentin.rebelle@trient.ch.

Nous comptons sur vous pour continuer à faire vivre ces beaux moments de partage !

Aînés

Cette année encore, en collaboration avec l'ASVT et Amandine, notre animatrice socioculturelle, nos aînés ont pu profiter de beaux moments de rencontre, de partage et de découverte.

Au programme : une visite de Barryland, dont notre commune a soutenu la création du nouveau parc, des après-midis de rencontre et de convivialité animés par Amandine, mais également une sortie à Aquatis, avec une sensibilisation aux écosystèmes de nos glaciers, de nos rivières et de nos lacs.

Au-delà des activités proposées, ces rendez-vous sont surtout de belles occasions de se retrouver, d'échanger et de maintenir les liens qui font vivre notre communauté.

Un grand merci à Amandine de l'ASVT ainsi qu'à toutes les personnes qui contribuent à organiser ces moments précieux. Nous nous réjouissons de poursuivre ces belles rencontres !

Écoles

Une nouvelle année scolaire a débuté et, avec elle, les bancs de nos écoles ont retrouvé leurs élèves ! Cette année, 24 enfants de la 1H à la 4H fréquentent notre école, tandis que ce sont au total 46 élèves qui ont rejoint les bancs de nos écoles sur les deux communes. Parmi eux, 11 enfants sont issus de notre village.

Comme chaque année, les équipes en charge des transports scolaires, les enseignantes ainsi que le personnel des repas scolaires et la direction des écoles accomplissent un travail précieux. Leur engagement et leur attention contribuent chaque jour au bien-être, à l'épanouissement et au bon développement de nos enfants.

Les nombreux projets et initiatives portés par chacun et chacune participent à faire de notre école un véritable lieu de vie. Le jardin et la ruche scolaires en sont de beaux exemples : ils permettent aux enfants de découvrir, d'apprendre et de grandir dans un environnement vivant et stimulant.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour son engagement et lui souhaitons, ainsi qu'à tous les élèves, une très belle année scolaire !



Les mots des conseillers communaux

→ MONSIEUR JULIEN GAY-CROSIER



Inventaire des biens culturels

Cet été, Ludivine Marmy a accepté de passer ses vacances sous le toit de l'usine CFF de Châtelard. Pendant plus d'un mois, elle s'est chargée d'inventorier les objets qui y sont stockés par la commune. Environ 800 objets ont pu être ainsi répertoriés selon leur état, matière, usage,... et photographiés. Malgré ce travail conséquent, il reste encore des témoins de notre histoire à recenser et nous espérons pouvoir compter à nouveau sur Ludivine l'année prochaine.

Un grand merci à elle pour son travail.

Point sur le raccord de notre STEP à Martigny

L'étude demandée au bureau Moret & associés nous est parvenue fin octobre et une séance de présentation est prévue début décembre. Une réflexion sera lancée début 2027 afin de statuer sur l'avenir de notre STEP et de prendre une décision cohérente pour les années à venir.

Plan de quartier parcelle 1050

Une brève explication du projet a déjà été faite dans le journal précédent. Pour rappel, l'objectif de la commune est de définir les règles de base inscrivant une cohérence dans un petit plan de quartier afin de proposer trois opportunités de constructions aux personnes voulant s'installer de manière permanente sur notre territoire. La réflexion a été lancée après avoir pris plusieurs points en compte :

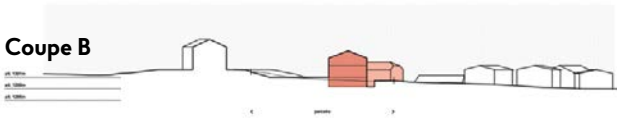
- Le territoire manque cruellement de logements pour nos jeunes ou les personnes voulant s'installer sur la commune.
- La législation cantonale prévoit des mesures pour favoriser la disponibilité des terrains à bâtir. Sous les conditions prévues aux articles 16b et 16c de la LcAT, la commune peut notamment exercer un droit d'emption sur des terrains qui ne sont pas construits dans le délai fixé. Dans ce contexte, la commune souhaite montrer l'exemple en proposant sa parcelle au centre du village à la construction.
- La commune ne jouera pas le rôle de promoteur, elle vendra le terrain avec l'imposition de ses règles et le nouveau propriétaire sera responsable de sa construction.

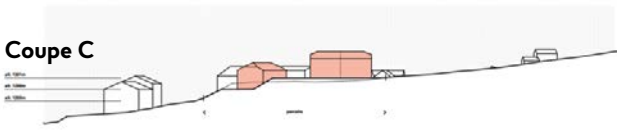
Nous aurons le plaisir d'accueillir le bureau d'architecture atelier IT pour présenter le projet et le règlement lors de l'assemblée primaire.

Vous trouverez ci-dessous une vue en plan des gabarits ainsi que les coupes permettant de visualiser les volumes proposés.









→ MONSIEUR CHRISTIAN BERGUERAND



L'église rose de Trient : histoire, transformations et rénovationn

Au pied du col de la Forclaz, l'église paroissiale Saint-Bernard-de-Menthon est devenue un emblème du village. Une nouvelle campagne de rénovation a été engagée en octobre 2026 afin de préserver durablement cet édifice.

Un village, une paroisse tardive

Trient occupe un site d'altitude (env. 1300 m), à l'entrée de la vallée du même nom, sur l'ancien chemin muletier menant au col de la Forclaz. Longtemps simple hameau dépendant de Martigny, le village ne devient commune autonome qu'en 1900, après s'être séparé de Martigny-Combe. L'ouverture d'une première route carrossable (1875), le développement du tourisme d'été et la construction de plusieurs hôtels à la fin du XIX^{e} siècle accompagnent cette émancipation. Sur le plan spirituel, l'évolution suit le même chemin : Trient dépend d'abord de la paroisse de Martigny. L'affirmation d'une vie religieuse propre se fait par étapes, jusqu'à la construction de l'église actuelle.

Les grandes étapes depuis l'origine

1286 (mention incertaine)	Une chapelle aurait déjà existé à Trient à cette date.
1648	Premier lieu de culte connu à Trient : une chapelle édifiée par les habitants, placée sous les vocables de saint Pierre-aux-Liens, saint Joseph et saint Ours.
1657	Une chapelle est attestée aux Jeurs.
1830	Trient est érigé en rectorat.
1868	Le rectorat est érigé en paroisse ; la chapelle devient église paroissiale.
1888-1893	Construction de l'église actuelle, de style néogothique, consacrée en 1893 sous le vocable de saint Bernard de Menthon. Les vitraux du chœur et des transepts sont réalisés durant le chantier, à la demande du curé Gabriel Pont. La séparation d'avec Martigny est alors complète sur le plan paroissial.
Au fil du XX^{e} siècle	Plusieurs campagnes d'entretien et de rénovation se succèdent. La teinte rose d'origine s'estompe progressivement.
2005-2011	À l'occasion de travaux de façade, le rose d'origine réapparaît sous les couches de peinture. Il est décidé de le restituer : l'église est repeinte dans ce ton en 2011 et devient, malgré (ou grâce à) quelques débats, un symbole du village et de la région.

Une nouvelle campagne de rénovation

Engagée en octobre 2026, cette nouvelle campagne de rénovation répond notamment aux problèmes d'humidité mis en évidence par des investigations récentes : peinture cloquée en façade, vitraux fragilisés et portions de murs touchées.

Selon l'avis communal du 9 octobre 2026, l'accès à l'église et aux places de parc devant la cure est fermé depuis le 12 octobre 2026 pour une durée estimée à 18 mois.

Les travaux extérieurs

Rénovation extérieure des façades : traitement des problèmes liés à l'humidité et remise en état des parements. Drainage et pieds de façades : reprise des évacuations d'eau et assainissement de la base des murs, point névralgique du bâtiment.

Peintures extérieures : elles seront refaites en conservant la couleur rose qui fait l'identité de l'édifice.

Parvis et aménagements extérieurs : réfection du parvis et des abords en pavés.

Les travaux intérieurs

Chauffage : remplacement du chauffage électrique par un chauffage à distance (CAD), alimenté depuis l'hôtel du Glacier. Décors peints : réfection totale, comprenant le nettoyage et la restauration. Sols : remplacement, rendu nécessaire par les travaux de chauffage. Peintures intérieures : rafraîchissement total. Vitraux : restauration. Éclairage : amélioration.

Budget et financement

Ces travaux d'envergure représentent un investissement d'environ 1 million de francs. Pour boucler le financement et mener l'ensemble du chantier à son terme, un complément d'environ 300 000 francs reste nécessaire.
IBAN de la paroisse : CH46 8080 8009 5011 0388 0

Conclusion

Construite à la fin du XIX[e] siècle pour une communauté qui venait d'acquérir son autonomie religieuse, l'église de Trient incarne l'histoire d'un village de montagne en pleine affirmation.

Portée par la paroisse de Trient, maître de l'ouvrage, et conduite par le bureau Revaz et Architectes à Martigny, cette campagne de rénovation vise à assurer sa pérennité. Elle permettra de traiter les causes des désordres liés à l'eau et à l'humidité, puis de renouveler les finitions et les équipements intérieurs, tout en préservant ce qui fait son caractère : sa silhouette néogothique et son rose emblématique.

Au terme de ces travaux d'envergure, l'église de Trient retrouvera son éclat, avec des façades, des décors et des vitraux remis en valeur pour les années à venir.

Parole aux acteurs de la commune

→ MADAME MARIE-HÉLÈNE TISSIÈRES

Concert 2026 des Jeunes de cœur

Les JDC sont nés en 2002 de six passionnés de chansons françaises de Trient et Finhaut. Le groupe a pris du galon en 2017, avec l'arrivée d'un musicien professionnel, M. Léonard Müller, qui nous a offert ses compétences et conseils. Nous l'en remercions.

Notre société s'est également étoffée au fil des ans. Aujourd'hui, elle réunit 16 chanteurs venant de tous horizons : Trient, Finhaut, Martigny, Ardon et Nendaz. Ils consacrent de nombreuses heures à la préparation d'un programme très varié, auquel chacun apporte sa pierre. Le nombre de concerts a aussi augmenté puisque nous avons également gagné la plaine.

Depuis presque 20 ans, nous chantons pour soutenir une association, cette année l'association « Flavie » qui œuvre pour les grands brûlés.

Au fil des années, environ 60 000 francs ont été distribués grâce à votre générosité. Merci !



NOS CONCERTS

Martigny	4 décembre	20 h	Temple
Martigny	5 décembre	17 h 30	Temple
Sion	6 décembre	15 h 30	Chapelle de Vissigen Sion-Champsec
Ravoire	8 décembre	18 h	Couvert

Dans l'espoir de vous y rencontrer

Devenir moniteur·rice à l'ASVT : l'occasion de vivre des expériences riches

→ MADAME CYNTHIA TEDESCO, ASVT





Dans le cadre de l'Action socioculturelle de la Vallée du Trient (ASVT), des moniteur·rice·s sont régulièrement recherché·e·s, que ce soit pour soutenir l'animatrice socioculturelle, Amandine Meyer, lors des accueils libres, ou pour renforcer l'accompagnement lors d'évènements particuliers, tels que Polymanga. Lors de ces sorties exceptionnelles, des jeunes de Trient, Salvan et Vernayaz sont présents.

S'engager comme moniteur·rice à l'ASVT, c'est l'occasion de faire des rencontres, de partager des moments avec les jeunes et d'apprendre au fil des expériences.

C'est ce que vit Charlotte Morisod, monitrice à l'ASVT depuis environ un an. En dernière année de formation pour devenir animatrice socioculturelle, elle a choisi de compléter son parcours par cette expérience de terrain : « C'est un plus dans mon parcours professionnel : cela me permet d'acquérir de l'expérience avec les jeunes et les ados et de découvrir autant le côté groupe que le côté individuel. »

Pour Charlotte, chaque accueil est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles dynamiques et d'apprendre davantage sur les jeunes : « Personnellement, j'en apprends tous les jours. Chaque rencontre permet de nouveaux apprentissages. »

À l'ASVT, les accueils reposent notamment sur le principe de libre adhésion : que ce soit les jeunes ou les séniors, chacun vient parce qu'il en a envie. Le rôle du ou de la moniteur·rice est donc aussi de leur laisser une place pour s'exprimer, proposer et prendre des initiatives.

« Je ne propose pas toujours quelque chose : ils ont tellement d'imagination qu'ils trouvent toujours quelque chose à faire ou à se dire. »

Ce sont justement ces moments spontanés qui rendent l'expérience particulièrement enrichissante. Un jeu improvisé, une discussion ou simplement du temps passé ensemble peuvent suffire à créer de beaux souvenirs.

Pour celles et ceux qui hésitent encore à se lancer comme moniteur·rice·s, Charlotte se veut rassurante : « La collaboration avec Amandine Meyer, l'animatrice socioculturelle, est facile. Elle est là si on a un souci, mais elle laisse aussi l'espace pour pouvoir initier des choses et proposer des idées. »

Et lorsqu'on lui demande ce qu'elle retient de son engagement, sa réponse est sans détour : « Je suis trop contente d'être monitrice ici. Je prends du plaisir à être ici et à venir travailler ! »

Protection des données

→ MONSIEUR OLIVIER UNTERNAEHRER,
DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Qu'est-ce que la protection des données ?
La protection des données est la mise en œuvre du droit constitutionnel à la protection de la sphère privée et à l'autodétermination informationnelle. Ce dernier point signifie essentiellement que chaque personne a la maîtrise sur ses données.

Quelles informations la commune possède-t-elle sur ses administrés ?
Comme toute commune, la commune de Trient collecte, traite et garde une série de données qui nous identifient ou nous rendent identifiables. Elles sont notamment liées à nos activités, revenus, biens, propriétés, familles, adresses ou encore situations personnelles. Cela comprend le prénom, le nom, une ou plusieurs adresses (physique, électronique), des numéros de téléphone, des coordonnées familiales, des références bancaires et financières, les sources et montants des revenus, etc.

À quoi servent ces données ?
À servir les personnes concernées, dans le respect des tâches et obligations que les lois fédérales, cantonales ou communales attribuent à la commune de Trient. Autrement dit, traiter ces données personnelles doit permettre à la commune d'assurer ses services publics : envoyer des factures, inscrire les enfants à l'école, organiser les votations, planifier les infrastructures ou accorder certaines aides, etc.

Qui peut avoir accès à ces données ? La commune peut-elle transmettre des adresses à un habitant qui souhaite organiser une fête ?
Sur le point de l'accès, en résumé, les personnes qui travaillent pour la commune de Trient peuvent accéder aux données personnelles des administrés si elles en ont besoin pour exercer leurs tâches. La commune de Trient peut également être amenée à transférer des données personnelles à des tiers tels que d'autres autorités communales, cantonales ou fédérales pour accomplir leurs tâches légales.

Les adresses des habitants sont des données personnelles. Leur communication à un particulier n'est donc pas automatique. La commune doit examiner la demande et vérifier que les conditions légales sont remplies, en tenant compte notamment du but poursuivi et des droits des personnes concernées.

Ce cadre permet à la commune de protéger vos données personnelles et de limiter leur utilisation aux buts autorisés.

Dans quels cas une communication est-elle possible ?
L'article 23 LIPDA prévoit que, sur demande écrite d'une personne ou d'une organisation privée, le conseil municipal peut autoriser le contrôle des habitants à communiquer certaines données selon un classement systématique : nom, prénom, sexe, adresse et date de naissance. Cette possibilité suppose un intérêt légitime et exclut toute utilisation commerciale. Seules les données nécessaires au but poursuivi peuvent être transmises, dans le respect du droit d'opposition des personnes concernées. Selon les indications du Préposé cantonal, l'organisation d'un souper de classe peut, sous ces conditions, justifier la transmission des noms, prénoms et adresses des personnes ayant effectué leur scolarité dans la commune.

Est-ce que cela ralentit le processus de traitement des demandes pour la commune ?
Franchement, j'en doute. La protection des données personnelles invite avant tout à réfléchir au «que traiter» (le quoi) et «comment traiter» (le comment). Elle laisse en revanche la pleine liberté à la commune de s'organiser sur le plan opérationnel et de définir ses processus de travail.

Comment la commune de Trient s'y prend-elle pour se mettre en conformité avec la LIPDA ?
La commune de Trient a nommé un délégué externe à la protection des données (DPO), Olivier Unternaehrer. Le secrétariat communal collabore étroitement avec lui pour suivre les enjeux liés à la LIPDA et l'avancement



de la mise en conformité. Ce travail est mené conjointement avec la commune de Finhaut afin de mutualiser les tâches qui peuvent l'être. En juin 2026, les deux communes ont notamment organisé des séances de sensibilisation destinées à leur personnel et aux membres de leurs conseils communaux.

Concrètement, qu'est-ce qui est mis en place pour éviter que des informations soient mal utilisées ou partagées sans accord ?

En sensibilisant son personnel, la Commune acquiert et développe les bons réflexes, interroge ses pratiques ou propositions avant d'agir et, en cas de doute, sollicite son DPO. Cette culture, loin d'être simpliste, permet d'éviter de nombreux impairs. Les pratiques et outils sont adaptés pour renforcer la sécurité et limiter les traitements aux seules informations utiles. Notre mandat consiste à l'accompagner pour conduire ce projet et gérer les enjeux quotidiens liés à la protection des données. La sensibilisation des collaborateurs est également un volet important.

Qu'en est-il des fuites de données ?

Une fuite de données est une violation des mesures de sécurité mises en place pour traiter les données personnelles. Il s'agit d'une divulgation de données – telles que nom, adresse, numéro AVS – hors du cadre prévu. Cela peut être dû à une erreur (fichier envoyé à la mauvaise personne), une faille de sécurité ou un acte malveillant (piratage, vol). Concrètement, des personnes non autorisées accèdent ou peuvent accéder à vos données. L'actualité récente nous a permis de nous en rendre compte après qu'une autorité communale a fait l'objet d'une telle cyberattaque. C'est pour essayer de prévenir de telles situations ou de s'y préparer que la LIPDA impose à la Commune de sécuriser les données, de s'organiser pour détecter les violations en temps opportun et de les annoncer si elles créent un risque sérieux.

Et pour des questions à ce sujet ?

Chaque personne concernée peut écrire à info@trient.ch ou à dpo@trient.ch.

Fondation pour l'Action Environnementale

→ MONSIEURJACKY GAY-CROSIER



31 années de collaboration avec les classes suisses alémaniques

L'histoire que nous célébrons aujourd'hui a commencé en 1994, lors d'un souper de fin d'année de la bourgeoisie à l'auberge des Trois Couronnes à Martigny. Au cours de la soirée, une discussion avec l'ingénieur forestier Roland Métral a posé les premières briques d'une collaboration durable. En tant que conseiller de la commune de Trient, je cherchais une solution pour entretenir les pâturages et les sentiers non balisés utilisés par bergers, chasseurs et habitants. C'est alors qu'il m'a parlé de la Stiftung Umwelteinsatz – la fondation par laquelle s'inscrivent les classes de la Suisse alémanique pour ces camps d'action environnementale.

Les premiers camps ont eu lieu en 1995 : trois semaines d'engagement qui ont marqué le départ d'une aventure collective. Depuis, la Fondation Actions Environnement a organisé 56 camps sur notre territoire, et ce sont 31 années de collaboration qui se sont écoulées jusqu'à aujourd'hui. Au fil des ans, ces semaines ont permis la venue d'environ 1 150 élèves et 145 accompagnants qui ont œuvré à la préservation et à l'amélioration des paysages de la commune de Trient.

Organisation et déroulement

Le programme hebdomadaire est simple et efficace : deux jours de travaux sur les chemins, deux jours sur un alpage de la commune de Trient, et le mercredi est consacré au repos. Les premières années, les classes étaient encadrées par les employés communaux et moi-même ; depuis plusieurs saisons, le Triage forestier Martigny – Vallée du Trient assure l'encadrement technique et la coordination des travaux.

Hébergements

Les lieux d'hébergement ont évolué avec le temps : nous avons commencé à loger les élèves à l'ancien hôtel de la Grande Ourse à Trient, puis à la Chotte, et depuis plusieurs années les classes séjournent au Vaticamp à Finhaut, qui offre un cadre agréable et adapté aux besoins du camp.

Une anecdote marquante

En 1995, la préparation du planning des travaux avait été réalisée avec l'employé communal Grégoire Asinardi. La semaine précédant l'arrivée de la première classe, le triage était monté sur place pour abattre des arbres sur l'alpage de la Ménaz et prendre de l'avance pour la première équipe. Il y avait deux bûcherons sur place ; le lundi suivant, à midi, Grégoire m'appelle pour me dire que tout serait nettoyé pour le soir et qu'un bûcheron supplémentaire serait nécessaire pour accompagner le groupe le deuxième jour. Les jeudi et vendredi suivants, je suis également monté pour aider à l'ouverture et à l'entretien des chemins. Ces moments de préparation et de travail partagé restent parmi mes meilleurs souvenirs.

Remerciements

Ces camps n'auraient pas été possibles sans la confiance et le soutien de nombreux acteurs locaux. Je tiens à remercier tout particulièrement :

- La commune de Trient pour la confiance et le financement accordés à ces camps.
- Les employés communaux pour leur disponibilité et leur flexibilité.
- L'équipe du Triage forestier Martigny – Vallée du Trient pour son professionnalisme.

- Cathy Rebelle pour sa flexibilité et son soutien depuis son magasin à Finhaut.
- Céline Lugon-Moulin pour la qualité de l'accueil au Vaticamp à Finhaut.
- Les quelque 1150 élèves et 145 accompagnants qui, au fil des années, ont donné de leur temps et de leur énergie pour la commune de Trient.

Un projet humain et formateur

Ces semaines de camps sont plus qu'un travail d'entretien : elles sont une école de la responsabilité et de l'engagement. Les élèves sont particulièrement motivés car ils choisissent volontairement d'effectuer ces travaux et peuvent décider de la région où ils souhaitent intervenir. C'est cette motivation, associée à la qualité de l'encadrement, qui fait le succès et la pérennité du projet.

Vous souhaitez participer ?

Si vous êtes intéressé(e) à venir en tant qu'accompagnant(e) lors d'une des prochaines semaines de camp, n'hésitez pas à me contacter : téléphone 077 462 31 35 ou par mail à info@lesjeurs.ch.

Merci à toutes et à tous pour ces 31 années d'engagement et à bientôt pour de nouvelles semaines de travail et de partage au cœur de nos alpages.

Fête du Bois : Trient a vécu sa journée !

→ LE COMITÉ DE LA FÊTE DU BOIS

Le samedi 12 septembre, sous un soleil magnifique, Trient a accueilli la 2e Fête du Bois. Pour cette édition, la manifestation a quitté le terrain de football pour s'installer au cœur du village, de l'église à la bifurcation des Combes. Le pari était réussi : la fréquentation a été comparable à celle de 2024, et c'était un vrai plaisir de voir le village vivre cette journée, avec des gens d'ici et d'ailleurs venus découvrir Trient.

Le moment fort de la journée : la démonstration de débardage par hélicoptère d'Air-Glaciers, que le public a été très nombreux à suivre. Concours de bûcheronnage, lancer de hache, marché d'artisans, animations pour les enfants, concert en soirée… et des gaufres qui ont connu un succès fou !

En tant que comité, nous sommes fiers d'avoir réuni autant de monde. Un immense merci à la population de Trient, qui s'est mobilisée en tant que bénévole ou en tant que visiteur, ainsi qu'à nos artisans et à nos partenaires.

Et la suite ? Rendez-vous le samedi 9 septembre 2028 pour la 3e édition ! Pour la préparer, nous cherchons des personnes prêtes à s'impliquer dans le comité exécutif pour les deux prochaines années. Que vous ayez un peu ou beaucoup de temps, de l'énergie ou des idées, n'hésitez pas à nous contacter !

Artisans du bois, à vos haches ! Vous travaillez le bois et souhaitez tenir un stand ou faire une démonstration en 2028 ? Faites-vous connaître. Vous avez aussi une idée d'animation, de concours ou d'atelier pour petits et grands ? Nous sommes toujours preneurs de nouvelles propositions !

Il nous reste aussi quelques goodies de la Fête du Bois : si vous souhaitez en acquérir, écrivez-nous.
Contact : comite.fetedubois@gmail.com

Le comité de la Fête du Bois



Le consortage des Jeurs et de la Mène

→ MADAME KARINE GAY DES COMBES

Qu'est-ce qu'un consortage ? C'est une question fréquente, tant cette notion est propre au Valais et très géolocalisée.

Reconnu légalement par le Code civil suisse et la législation cantonale valaisanne, un consortage est une forme de corporation, d'association d'une communauté, régie par des statuts validés par le Conseil d'État, dans laquelle ses membres, nommés « consorts », se regroupent pour gérer et exploiter collectivement un bien commun, à savoir des alpages, forêts, fontaines et bisses.

Le consortage des Jeurs et de la Mène poursuit ces buts. En effet, il sert à préserver le patrimoine de plusieurs parcelles et de l'alpage situé à la Mène, entre les lieux-dits le Pas-des-Moutons, les Grangettes, et la retenue des Esserts.

Jadis, les anciens partageaient des « droits d'herbe », à savoir le droit de faire paître durant la belle saison un certain nombre de vaches sur l'alpage en fonction de leur nombre de parts. Ils préservaient la valeur de leur bien commun en entretenant les surfaces d'herbage, les fontaines, les forêts et les écuries.

Aujourd'hui, si les consorts n'ont plus de bêtes à mettre en estivage, la fonction du consortage des Jeurs et de la Mène est toutefois maintenue, grâce à la location des alpages à un moutonnier. Il y fait paître un joli troupeau de brebis, que vous risquez de croiser au détour d'un sentier ! Pour assurer l'entretien et la préservation à long terme de ce bien commun, il y a une tradition qui pointe le bout de son nez avec l'arrivée de l'automne : les usuelles « corvées » du consortage qui ont lieu le deuxième et le troisième samedi de septembre.

Cet appel aux corvées – vous avez dû le lire sur les panneaux d'affichage des Jeurs et de Trient – permet à l'ensemble des volontaires, consorts et/ou amis.es du consortage, de se retrouver pour œuvrer ensemble. C'est comme cela qu'une demi-douzaine à une vingtaine de motivé.es se partagent les nombreuses tâches à réaliser dans une ambiance à la fois studieuse et joyeuse.



Préserver les surfaces des pâturages en ôtant les sapinets pour éviter que la forêt ne gagne du terrain, enlever les fougères, chardons et autres framboisiers, réparer l'écurie, nettoyer les bassins ou encore réparer les dégâts faits par l'hiver. Autant de tâches organisées pour l'équipe de choc, qui cisaille, scie, coupe, nettoie, débroussaille la journée durant, en partageant à midi leur pique-nique, face au mur du barrage d'Emosson. Le soir venu, une réconfortante raclette est organisée pour remercier les travailleuses et travailleurs et partager un moment de convivialité.

Si les consortages ont aujourd'hui toute leur importance en participant à la préservation du patrimoine, de l'écosystème et de nos paysages, les valeurs d'entraide, de cohésion et de partage qu'ils véhiculent permettent aussi de créer du lien entre toutes celles et tous ceux qui aiment ces jolis coins de paradis.

Plus de renseignements sur
https://www.consortage-des-jeurs.ch/

Ski-Club Trient – Un club pour tout le village !

→ MONSIEUR CURDIN THÜR

Le Ski-Club Trient a été fondé le 18 janvier 1941 à Trient, suite à la scission avec le Ski-Club de Finhaut. Son but est de développer le sport du ski dans la région et d'en faciliter la pratique à ses membres. Ceci à travers l'organisation de sorties pour juniors et adultes, en ski mais aussi pour les gens pratiquant le snowboard, le ski de fond ou autres sports de neige.

Outre l'aspect sportif, le club met surtout l'accent sur la camaraderie et le plaisir de passer des moments sympas ensemble. Cela se fait notamment à l'occasion du week-end annuel de ski organisé pour les membres adultes, mais aussi lors d'activités qui n'ont pas lieu en hiver. Comme par exemple la sortie d'automne ou le rallye estival.

En été, le Ski-Club se charge de la restauration et du bar à l'occasion des deux événements les plus importants du village, à savoir la Fête Patronale et le Trient'Août. Lors de ces évènements, le Ski-Club Trient peut compter sur l'aide de ses membres dans l'organisation mais aussi le jour même aux grillades, raclettes, bar etc. Le comité tient ici à adresser un grand merci à ces bénévoles.

Les deux événements estivaux constituent également d'importantes sources de revenus pour l'association, ce qui lui permet de maintenir la cotisation annuelle des membres à un montant très modeste de 30 CHF. Il est également important de savoir que tous les enfants résidant à Trient sont exemptés de cotisation.

Notre club dispose de son propre site Internet, ainsi que d'un profil sur Facebook et Instagram. La communication au sein de l'association s'effectue toutefois principalement par e-mail et, pour les informations de dernière minute pendant les journées de ski, via WhatsApp.

Actuellement, le Ski-Club Trient compte environ 120 membres, dont une trentaine de juniors âgés de 4 à 17 ans. Pour nos juniors, nous organisons 5 à 6 journées de ski par hiver. À cela s'ajoutent 3 à 4 sorties d'une journée pour les adultes, un week-end de ski également réservé aux adultes et 2 à 3 sorties auxquelles tous les membres, quel que soit leur âge, sont les bienvenus.

Deux rendez-vous sont déjà fixés pour la saison 2026-2027 :



Samedi 19 décembre 2026 : sortie pour tous à Arolla
Comme l'année passée, la saison hivernale débutera avec une sortie à Arolla.
Samedi 9 janvier 2027 : journée « Ski-Fun » à Vallorcine, organisée en collaboration avec le Ski-Club Étoile du Buet. Cette journée est destinée aux juniors des deux clubs, mais les adultes sont aussi les bienvenus.

Rejoindre le Ski-Club Trient, c'est bien plus que s'offrir de magnifiques journées sur les pistes ; c'est faire vibrer le cœur de notre région. En tant qu'une des rares associations encore actives au village, notre club est un pilier essentiel de la cohésion sociale, un espace unique où toutes les générations se rencontrent, partagent et tissent des liens durables. Que vous habitiez à Trient ou dans la commune voisine de Finhaut, que vous soyez skieur passionné, snowboardeur ou simplement désireux de partager des moments de pure convivialité, votre présence fait la différence. Ensemble, cultivons cette précieuse camaraderie qui nous unit, aussi bien lors de nos sorties hivernales que durant nos fêtes d'été. Pour une cotisation annuelle symbolique – et gratuite pour les enfants du village –, devenez acteur de la vie locale et écrivez avec nous les prochaines pages de notre histoire sportive et amicale. Rejoignez la famille du Ski-Club Trient, nous n'attendons que vous !

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations ou vous inscrire au Ski-Club Trient, n'hésitez pas à nous contacter sur notre site internet (https://ski-club.trient.ch), par e-mail à CurdinamBerg@gmail.com ou en vous adressant à un membre du comité.

La transformation de l'ancien Hôtel du Glacier



→ MONSIEUR MARTIN LATHAM, ARCHITECTE RESPONSABLE DE LA RÉNOVATION DU BÂTIMENT DU GLACIER



Débuté en 2024, le chantier de transformation de l'ancien Hôtel du Glacier, à Trient, progresse de manière réjouissante. L'avancement des travaux est bon et l'année écoulée a permis de franchir des étapes décisives dans la réfection de cet édifice si important dans le paysage du village.

Les interventions les plus visibles concernent les façades et les toitures, entièrement refaites. Ces travaux ont également été menés sur la PPE voisine, ce qui confère à l'ensemble une cohérence et une unité retrouvées. À l'intérieur, le bâtiment a été isolé et les séparations entre les différents espaces ont été réalisées. Les installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) sont désormais en grande partie en place.

Le gros des travaux d'enveloppe étant achevé, le chantier va maintenant se concentrer sur l'intérieur. Les prochaines semaines seront consacrées à la réalisation des derniers raccords et à la pose des menuiseries. Viendront ensuite les finitions, qui donneront au bâtiment son visage définitif : carrelages, sols en pierre et en bois, enduits et peintures.

L'édifice sera rendu à la fin du mois de mars 2027. Quelques travaux se poursuivront toutefois au-delà de cette échéance : les aménagements extérieurs seront réalisés au printemps, lorsque les conditions météorologiques le permettront, et la mise en service des chaudières est prévue durant l'été. Les quelques travaux intérieurs en attente pourront alors être terminés.

Le Cœur du Glacier : un nouveau lieu de vie pour Trient

→ MONSIEUR LUC PIGNAT, POUR LA COMMISSION DU CŒUR DU GLACIER



Après plusieurs années de réflexion et de préparation, le Cœur du Glacier s'apprête à ouvrir un nouveau chapitre de son histoire. Bien plus que la rénovation d'un bâtiment emblématique, ce projet vise à redonner au village un lieu de rencontres, de convivialité et d'activités, ouvert aussi bien à la population qu'aux visiteurs.

Plusieurs activités réunies sous un même toit

Le Cœur du Glacier accueillera un café-restaurant, une petite épicerie proposant notamment des produits locaux, une cantine scolaire, ainsi qu'une salle polyvalente destinée aux spectacles, conférences, séminaires et activités des sociétés locales.

Un espace historique permettra également de découvrir le passé de l'ancien Hôtel du Glacier et ses liens avec l'histoire du village de Trient. Enfin, le bâtiment comprendra six appartements, dont quatre destinés à l'hébergement touristique et deux à la location à l'année.

Cette diversité d'activités doit permettre de faire vivre le bâtiment au fil des saisons et de répondre aux besoins des habitants, tout en renforçant l'attractivité du village.

Une organisation adaptée aux ambitions du projet

Pour assurer une exploitation professionnelle de l'ensemble, la Commune prévoit la création d'une société anonyme en janvier 2027. Cette structure permettra de coordonner les différentes activités, de disposer d'une gestion économique distincte de celle de l'administration communale et de confier le fonctionnement quotidien du bâtiment à des professionnels.

L'enjeu est de trouver un équilibre entre les exigences économiques nécessaires à la pérennité du site et sa vocation première : être un lieu vivant, accessible et au service du village.

Rendez-vous le 18 juin 2027 !

La population est d'ores et déjà invitée à réserver le vendredi 18 juin 2027 pour l'inauguration officielle du Cœur du Glacier. Une occasion de découvrir les espaces rénovés et de célébrer ensemble la renaissance de ce bâtiment historique.

Un spectacle original, préparé par l'Association pour la renaissance de l'Hôtel du Glacier, viendra prolonger cette aventure culturelle au printemps 2028.

Une belle journée d'épierrage au Biolley

→ MADAME CYNTHIA TEDESCO,
PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DU TRIENT

En montagne, le sol est en perpétuel mouvement. Entre le gel, le dégel et le ruissellement, de nouvelles pierres se retrouvent chaque année à la surface des pâturages. L'épierrage consiste à les retirer afin de préserver des prairies de qualité, faciliter le travail des agriculteurs et agricultrices et garantir une alimentation en suffisance pour le bétail.

Le 19 septembre 2026, plusieurs personnes motivées et bénévoles ont accompagné le Parc naturel régional de la Vallée du Trient au Biolley, à Trient, pour participer à une journée d'épierrage.

Grâce à l'énergie du groupe, tout un secteur du pâturage a pu être débarrassé de ses pierres. La saison prochaine, l'herbe pourra ainsi pousser librement pour le plus grand bonheur des vaches. Le terrain sera également moins accidenté, ce qui rendra les déplacements du vacher plus sûrs et plus confortables.





Les efforts ont été récompensés par l'accueil à la Ferme des Glaciers où a été dégustée une superbe planchette apéro composée de ses délicieux produits.

Si, vous aussi, vous souhaitez vous engager pour soutenir l'agriculture locale, de nombreux chantiers participatifs vous attendent l'année prochaine !

Toutes les informations : www.parc-valleedutrient.ch

Phase participative

Le Parc naturel régional de la Vallée du Trient lance sa Boîte à idées

→ MADAME CYNTHIA TEDESCO,
PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA VALLÉE DU TRIENT

Dans la perspective de la convention-programme 2029-2032, les habitants, associations, collectifs, entreprises et acteurs du territoire sont invité·e·s à proposer des idées de projets contribuant au développement durable et à l'attractivité de la région.

Les propositions peuvent notamment concerner :
- la biodiversité et la valorisation du patrimoine naturel
- le patrimoine culturel et paysager
- le tourisme et les loisirs durables
- l'agriculture, les circuits courts et les savoir-faire locaux
- la sensibilisation à l'environnement
- la participation citoyenne et le vivre-ensemble

Une attention particulière sera portée aux projets fédérateurs, créant des collaborations entre plusieurs acteurs et générant une valeur ajoutée durable pour le territoire.

Appel à idées ouvert jusqu'au 3 janvier 2027.

Plus d'informations : site du Parc naturel régional ou https://bit.ly/boite-idees-parc